

SOMMAIRE

- A** La sortie du classement
- B** Le calcul du classement
- C** La montée, le maintien et la descente au classement
- D** Le classement de mes adversaires
- E** Le classement et la pratique en compétition
- F** Les forfaits (WO)
- G** Les matchs libres
- H** Les classements padel et beach tennis

A La sortie du classement

1. Quand le classement tennis est-il publié ?

Le classement tennis est calculé tous les mois et sort le premier mardi de chaque mois. Le calendrier de publication du classement est visible sur les pages du site de la FFT. La consultation de mon classement et de mon palmarès est disponible sur mon compte Ten'Up.



[FFT.FR](https://www.fft.fr)

B Le calcul du classement

2. Existe-t-il toujours un classement mensuel et un classement final ?

Non, depuis octobre 2022, le classement mensuel et le classement final n'existent plus et sont remplacés par un système unique de calcul du classement établi chaque mois.

3. Quels résultats sont pris en compte dans le calcul de mon classement ?

Tous les matchs joués lors des 12 derniers mois sont comptabilisés dans le calcul de mon classement. Le calendrier du classement définit la date précise des matchs pris en compte pour chaque calcul. Cette même période glissante s'applique également aux différentes bonifications (double, championnats individuels), ainsi qu'aux WO (forfaits).



4. Les points sont-ils remis à zéro en début de saison sportive ?

La remise à zéro des points n'existe plus avec le système du classement mis en place en octobre 2022 du fait de la prise en compte des résultats sur les 12 derniers mois. Les matchs gagnés lors des derniers mois de la saison sportive précédente continuent d'apporter des points au début de la nouvelle saison. La saison sportive et le classement sont indépendants.

5. Y a-t-il de nouvelles évolutions dans le principe du calcul ?

Les différentes bonifications (championnats individuels, double, absence de défaites significatives) ont été revalorisées en octobre 2022. Rien n'a changé depuis. Retrouvez les informations détaillées sur la page « bonifications » du site FFT.



- Rubrique « bonus et bonifications »

6. Quel est le barème des points en vigueur pour le calcul du classement ?

Le barème des points est disponible sur le site Internet de la FFT (actualisé périodiquement). À noter que le barème est étudié chaque mois afin de l'ajuster si nécessaire. La simulation de classement prend en compte ces évolutions de normes décidées par la Commission fédérale de classement.



7. Quand est calculé le statut ND (Non Déterminé) ?

Ce statut est calculé une fois par an, en début d'année sportive, lors du classement de septembre (mardi 5 septembre 2023). Pour rappel, ce statut concerne des joueurs qui ont été classés 30/2 ou mieux et qui n'ont fait aucun match (en simple) depuis cinq saisons sportives. Une exception existe pour les joueurs étrangers évoluant sur les circuits internationaux se licenciant en France pour la première fois. Ce statut a pour but d'obliger une démarche de reclassement au préalable afin de prendre part à une compétition officielle homologuée. Si vous êtes concerné(e), contactez au plus vite votre ligue dont les coordonnées se trouvent ici :



SOMMAIRE

C La montée, le maintien et la descente au classement

8. Faut-il être licencié(e) pour participer au calcul du classement ?

Non, le calcul du classement est indépendant de la prise de licence. Toutes les personnes licenciées sur la saison sportive en cours et la précédente sont calculées au classement chaque mois. Néanmoins, la possession d'une licence multi raquettes (valable sur une saison sportive) est nécessaire pour participer à une compétition officielle homologuée tennis et donc faire évoluer son classement.

9. Comme le classement tennis, les licences sont-elles sur 12 mois glissants ?

Non, toutes les licences sont valables pour une saison sportive, soit du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

10. Quelles sont les évolutions possibles à chaque sortie du classement ?

Il est possible de monter, de se maintenir ou de descendre à chaque sortie du classement.

11. Puis-je monter au classement chaque mois ?

Oui, dans la mesure où les conditions prérequisées sont remplies, à savoir le nombre de points suffisants et une victoire au classement visé (hors WO).

12. Puis-je descendre au classement chaque mois ?

Non, la règle de limitation de descente s'applique. Lorsque je descends d'un échelon au classement, je suis assuré(e) de ne pas descendre d'un échelon supplémentaire pendant un an (hors pénalisation).

Exemple : Si je descends d'un échelon en novembre 2023, je suis assuré(e) de ne pas descendre d'un échelon supplémentaire en décembre 2023 (hors pénalisation), et ce jusqu'en novembre 2024.

13. Puis-je monter à un échelon supérieur si je n'ai pas battu un joueur classé à cet échelon lors des 12 derniers mois ?

Non. Pour pouvoir prétendre monter au classement, il faut avoir déjà battu sur le terrain un joueur de ce classement. Sur les simples mixtes, un joueur qui bat seulement une joueuse à un échelon supérieur ne pourra pas atteindre cet échelon, même s'il a les points suffisants ; il doit obligatoirement battre un joueur à cet échelon.

*Exemple : Pour pouvoir monter 30/5, il faut avoir battu un 30/5 sur le terrain.
Une exception à noter : pour être 40, il suffit toujours d'avoir participé à un match officiel homologué.*

14. Après une descente en janvier 2023 à 30/1, je remonte directement à 15/5 lors du calcul de mai 2024. Puis-je descendre à nouveau ?

Oui, le fait de monter au classement réinitialise le principe de limitation de descente. Dans le cas présenté, je pourrais donc descendre 30 dans les mois suivants.

15. Le classement du mois de septembre reste-t-il un classement important ?

Tous les mois ont la même importance, créant une véritable attractivité autour du classement tennis. En effet, les règles et évolutions possibles sont désormais identiques tout au long de l'année.

SOMMAIRE

D Le classement de mes adversaires

16. Quel est le classement de mes adversaires pris en compte pour le calcul ?

Le classement de mes adversaires pris en compte dans mon palmarès est celui notifié au moment du match enregistré via les applications informatiques par les juges-arbitres/clubs. Cette information est présente sur les tableaux des compétitions individuelles ou sur les feuilles de match des rencontres par équipes.

Exemple : Si je joue contre un adversaire classé 15/5 le jour du match et qu'il monte 15/4 le mois suivant, le calcul du classement me le comptabilise bien comme un match à 15/5 pendant les 12 mois durant lesquels ce résultat est pris en compte dans mon palmarès. Si je joue contre un adversaire classé 4/6 le jour du match et qu'il descend 5/6 le mois suivant, le calcul du classement me le comptabilise bien comme un match à 4/6 pendant les 12 mois durant lesquels ce résultat est pris en compte.

NB : Les joueurs possédant un niveau présumé présentent un cas particulier. En effet, un classement présumé pourra être corrigé (à la hausse comme à la baisse), y compris dans les palmarès des adversaires déjà rencontrés. Le sigle « P » (présumé) est indiqué sur les joueurs concernés par ce statut spécifique.

17. Je joue dans un tournoi qui débute juste avant un calcul du classement ; le classement de mon adversaire change lors du calcul. Comment ce dernier est-il comptabilisé dans mon palmarès ?

Tout dépend de la date du match :

- Si je joue contre cet adversaire le mardi de la sortie du classement ou après, il est comptabilisé dans mon palmarès avec son classement qui vient juste d'être calculé, donc son nouveau classement à l'échelon supérieur s'il monte ou à l'échelon inférieur s'il descend (indépendamment du classement retenu pour la confection du tableau).
- Si je joue contre cet adversaire avant la sortie du classement, il est comptabilisé dans mon palmarès avec son classement avant calcul (au jour du match).

Le juge-arbitre est responsable de saisir la date réelle du match.

E Le classement et la pratique en compétition

18. Un classement est publié en cours de tournoi. Avec quel classement dois-je jouer ?

Dans la mesure du possible, les juges-arbitres sont invités à actualiser les classements dans leurs épreuves au fur et à mesure. En cas d'impossibilité (timing trop serré entre la sortie du classement et la confection du tableau), c'est le classement des joueurs à l'inscription (ou classement précédent connu) qui est pris en compte pour l'insertion du joueur dans la compétition.

19. Je suis classé 15/1 dans un tournoi limité à 15/1. Alors que le tournoi est en train de se dérouler, le classement sort et je monte 15. Puis-je toujours participer à ce tournoi ?

Un calcul de classement ne doit pas pénaliser la participation des joueurs ; le compétiteur est donc autorisé à jouer en tournoi car il était dans la fourchette de classement juste avant le début de l'épreuve.

20. Le tableau NC-30/1 est en cours ; le tableau 30-15/5 est affiché. À la sortie du classement, je descends de 30 à 30/1. Quelles sont les conséquences ?

Je reste à ma place dans le tableau 30-15/5 malgré mon évolution de classement ; le juge-arbitre n'aura pas à refaire son tableau. Néanmoins, je compterai comme 30/1 dans le palmarès de mes adversaires (prise en compte du classement au jour du match).

21. Quels classements doivent être pris en compte pour une rencontre de championnat par équipes ?

Ce sont les classements des joueurs au jour de la rencontre qui sont pris en compte. Il est de la responsabilité du joueur et de son club de tenir compte du nouveau classement pour composer son équipe. L'ordre des simples et des doubles se fait donc avec le classement le plus récent.

22. Un classement est publié lors d'une semaine de match par équipes. Avec quels classements les capitaines doivent-ils faire leur composition d'équipe le jour de la rencontre ?

Le jour de la rencontre, c'est le classement le plus récent qui doit être appliqué par le capitaine pour ordonner les joueurs en simple (et/ou en double) de son équipe. Toutes les informations des classements actualisés se trouvent sur Ten'Up ou ADOC.

23. Comment vont s'organiser les listes d'équipes avec ces évolutions de classement ?

La hiérarchie des joueurs peut évoluer légèrement lors de la sortie d'un classement. Chaque organisateur (fédération, ligue, comité) est en charge de définir les règles spécifiques propres aux championnats considérés. Retrouvez les informations détaillées sur les sites Internet respectifs.

24. Comment se passent les championnats individuels avec la réforme du classement ?

Nouveauté de la saison 2024, c'est le classement du 5 septembre 2023 qui sera la référence pour définir l'épreuve à laquelle le compétiteur est autorisé à participer. Une fois inscrit, son classement pourra évoluer en fonction des actualisations réalisées par le juge-arbitre et même sortir de la fourchette de classement de la série concernée.

25. Que faire lorsque la date de mon match inscrite sur Ten'Up ne correspond pas à la réalité du terrain ?

Le joueur doit contacter le juge-arbitre de la compétition pour demander une correction (même procédure si un résultat est manquant).

SOMMAIRE

F Les forfaits (WO)

26. J'ai plusieurs forfaits (WO) les 12 derniers mois. Jusqu'à quand sont-ils comptabilisés ?

Les WO sont comptabilisés dans mon palmarès pendant 12 mois, comme tous mes autres résultats. La fin de prise en compte des matchs est inscrite sur Ten'Up.

Exemple : si j'ai un WO en décembre 2023, il reste dans mon palmarès jusqu'au calcul du classement de décembre 2024.

Si j'ai un WO en juin 2024, il reste dans mon palmarès jusqu'au calcul du classement de juin 2025.

27. J'ai fait forfait (WO) dans un tournoi multi-chances ou par poules. Combien de WO sont comptabilisés ?

Un seul WO est comptabilisé dans le bilan classement. Les autres défaites par WO de ce tournoi apparaissent dans votre palmarès Ten'Up mais sont barrés car non comptabilisés dans le calcul de votre classement.

28. Combien de forfaits (WO) suis-je autorisé à avoir dans mon palmarès avant d'être pénalisé ?

Cette pénalisation dépend du nombre de matchs dans le palmarès.

Exemple : si j'ai entre un et 40 matchs ou plus dans mon palmarès, la descente d'un échelon se fera à partir du cinquième WO.

Si j'ai 41 matchs ou plus dans mon palmarès, la descente d'un échelon se fera à partir du sixième WO.

Si j'ai 61 matchs ou plus dans mon palmarès, la descente d'un échelon se fera à partir du septième WO.

À noter qu'il existe, à partir du troisième WO, des pénalisations dans le cadre du ratio victoires/défaites.



SOMMAIRE

29. Quel est le principe des matchs libres. Comment fonctionnent-ils pour le classement ?

Les matchs libres présentent de grands atouts pour les licenciés n'ayant jamais fait de compétition. Ils permettent une introduction à la compétition au sein du club et d'obtenir ses premiers classements. En revanche, seul un nombre limité de matchs libres (les meilleurs) seront pris en compte dans le calcul du classement en fonction du classement du joueur. Ainsi, aller jouer dans un tournoi/match par équipes homologué devient nécessaire pour poursuivre la progression au classement. Retrouvez les informations détaillées sur la page « matchs libres » du site FFT.



[FFT.FR](https://www.fft.fr)

30. Que puis-je voir sur mon palmarès Ten'Up ?

- Affichage des matchs correspondant à la période du calcul et pouvant donc couvrir deux saisons sportives. À noter que les matchs sont présents en temps réel dans Ten'Up dès leur saisie par les juges-arbitres/clubs.
- Information concernant la date de validité d'un match afin de permettre au compétiteur de programmer au mieux les prochains événements.
- Affichage du classement de l'adversaire le jour du match.

Par ailleurs sur le site Ten'Up, il est possible de visualiser :

- le détail du calcul (bilan) et la possibilité de recalculer ce dernier à un classement supérieur ;
- son positionnement dans la pyramide des classés (en fonction de son âge et/ou en fonction des limites territoriales) ;
- des courbes d'évolution de son classement.

31. Que puis-je voir grâce au simulateur de classement sur Ten'Up ?

Deux modes existent dans la simulation Ten'Up : « simplifié » et « expert ». Le mode « simplifié » permet la consultation basique de son bilan de classement. Le mode « expert » contient plus d'explications qui permettent de comprendre les évolutions de son classement, avec notamment le détail sur les points bonus attribués. Les licenciés peuvent également se projeter sur différents mois à venir et définir un objectif de simulation. À noter que la simulation de classement est valable à un instant précis et que de nouveaux résultats dans le palmarès peuvent la modifier.

32. Les compétitions de padel et de beach tennis peuvent-elles me rapporter des points pour mon classement tennis ?

Non, seules les compétitions de tennis me permettent de gagner des points pour mon classement tennis. Les classements padel et beach tennis sont indépendants du classement tennis. Les trois classements (tennis, padel et beach tennis) sortent simultanément le premier mardi de chaque mois avec des variations de date de prise en compte des matchs.

Pour toutes questions concernant :

- le classement padel, vous pouvez vous adresser à padel@fft.fr.
- le classement beach tennis, vous pouvez vous adresser à beachtennis@fft.fr.

À l'instar du tennis, de nombreuses informations sur les classements padel et beach tennis sont disponibles sur le site Ten'Up.

*Si vous avez des questions supplémentaires, contactez le service client :
tenup@fft.fr ou 01 47 43 51 11.*

SOMMAIRE